



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**La stratégie nationale de développement des CPS :
un cadre d'action porté par une ambition partagée**

**Les Rencontres de Santé publique France
21 juin 2023**

Direction générale
de la santé

Une volonté politique déjà ancienne, faisant l'objet d'un consensus de plus en plus large

- **Programme national d'actions contre le suicide (2011-2014)**, action 1 :
Développer la qualité et l'efficacité des actions de développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents
 - Évalué par le Haut Conseil de santé publique
- Annuaire Santé publique France des interventions probantes en promotion de la santé
- Soutien depuis 2018 dans le cadre du Fonds de lutte contre le tabac puis **Fonds de lutte contre les addictions**
 - adaptation et évaluation de programmes structurés ayant fait la preuve de leur efficacité, principalement en milieu scolaire
- **Feuille de route Santé mentale et psychiatrie**, action n°1
- Réaffirmé lors des **Assises de la santé mentale et de la psychiatrie** (sept 2021, mesure 12)
- Partagé par tous les secteurs en lien avec les enfants et les jeunes

Des compétences de vie, utiles au quotidien

- De nombreux travaux sur les 30 dernières années (1^{ère} définition OMS dans les 90's : *life skills, socio-emotional learning*)
- Les CPS contribuent à favoriser le bien-être mental, physique et social, et à prévenir une large gamme de comportements et d'attitudes aux incidences négatives sur la santé.
 - Des bénéfices multiples intéressant différents aspects du fonctionnement individuel et social : réussite scolaire, prévention de la violence, des addictions...
- **L'élément accélérateur** : constat, pendant la crise covid, d'une dégradation de la santé mentale des Français
 - > Vulnérabilité spécifique des enfants et des jeunes

Comment consolider leur bien-être en répondant aux exigences de la vie quotidienne ?

Une stratégie nationale co-construite et partagée

- Fruit d'un travail multisectoriel : 9 départements ministériels
 - Santé et prévention
 - Éducation nationale
 - Enseignement agricole
 - Enseignement supérieur
 - Éducation populaire et vie associative
 - Formation professionnelle
 - Protection judiciaire de la jeunesse
 - Cohésion sociale (ASE)
 - Sports

+ nouveau partenaire : Culture
- Instruction interministérielle N°DGS/SP4/DGCS/DGESCO/DJEPVA/DS/DGEFP/DPJJ/DGESIP/DGER/2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037 (publiée au BO santé, protection sociale, solidarité d'août 2022 (pp. 83-101))

Enjeux

- Agir tôt, tout au long de la vie et en cohérence dans tous les milieux de vie
 - Enjeu de coordination ++
- Changement d'échelle : ne plus seulement s'appuyer sur des programmes, mais intégrer les interventions dans la pratique des professionnels au contact des enfants et des jeunes
- Construire progressivement la capacité dans tous les secteurs
 - Nécessaire sensibilisation
 - Transmission des connaissances en s'appuyant sur les ressources existantes
 - Constitution des contenus pédagogiques

Un objectif générationnel

Définir un cadre commun à tous les secteurs, les étapes et les moyens d'y parvenir pour construire un objectif générationnel sur les 15 prochaines années

- **Afin que la génération 2037 soit la première à grandir dans un environnement continu de soutien au développement des CPS**

Un point d'attention partagé : prise en compte des enfants en situation de handicap afin de s'assurer qu'ils bénéficient des interventions de façon effective

Les 5 axes de la stratégie

- **Axe 1** : Confier aux territoires l'animation et la coordination du déploiement des programmes de développement des CPS,
- **Axe 2** : Accompagner les professionnels intervenant auprès des enfants, des jeunes et des familles en leur proposant d'acquérir les outils et les capacités permettant de développer les CPS chez les parents, les enfants et les jeunes,
- **Axe 3** : Appuyer les interventions visant à développer les CPS sur des données probantes,
- **Axe 4** : Mettre en place un système national de suivi et d'évaluation du développement des CPS dans tous les secteurs,
- **Axe 5** : Mettre en place un cadre institutionnel pour que la génération 2037 grandisse dans un environnement de développement continu des CPS.

La déclinaison opérationnelle – *au niveau national*

- Feuilles de route quinquennales dans chaque secteur – *élaboration en cours*
 - éducation nationale, jeunesse et sports
 - enseignement agricole
 - enfants et les jeunes sous protection (ASE, PJJ)
 - feuille de route pour les acteurs de l’insertion, de la formation professionnelle et de l’accompagnement professionnel des 16/18 ans et des jeunes adultes.
- Groupes de travail nationaux
 - animation territoriale
 - suivi / évaluation
 - formation
- Mise à disposition progressive d’outils par Santé publique France : référentiel théorique et pratique, guides, supports, communication/plaidoyer, transfert de connaissances...



1ère étape : communiquer sur la stratégie nationale et les documents ressources

La déclinaison opérationnelle – *au niveau territorial*

- **Un appui régional.** Enjeux : information et mobilisation des acteurs, conventionnement éventuel, structuration de l'expertise...
- **Une coordination territoriale : les COTER**
 - **Échelon territorial = département** (mais autre échelon possible selon les territoires)
 - **Pilotage** : ARS/DD, Éducation nationale, Conseil départemental
 - **Réunit l'ensemble des partenaires** impliqués dans la politique de l'enfance.
 - Devrait s'appuyer sur une **structure déjà existante**. Ex : CDESCE (entrée DASEN), comité technique de promotion de la santé (entrée ARS)...
 - **Missions : planifier et coordonner** -> diagnostic partagé (besoins, priorités, ressources...), recherche de mutualisations, plan d'actions territorial pluriannuel et multisectoriel jouant sur 2 leviers (formation des professionnels ; programmes probants), suivi et évaluation
- **Objectif** : tendre vers une couverture de l'ensemble des enfants et des jeunes

Merci de votre attention

Contact : Julie Barrois, DGS/SP4
julie.barrois@sante.gouv.fr